



Informations relatives aux prix et aux produits électricité 2027

Situation générale

L'instabilité des marchés provoquée par la guerre en Iran depuis le printemps dernier n'a heureusement eu qu'un très faible impact sur les tarifs d'électricité 2027. En effet, les besoins en énergie de VOé étaient déjà largement couverts avant le début du conflit.

VOé s'inscrit dans la tendance suisse et annonce une baisse moyenne de 4 % des tarifs intégrés, tous tarifs confondus. Une diminution qui ne s'appliquera toutefois pas aux clients au bénéfice d'un tarif «MT».

Clients industriels au bénéfice du tarif «MT»

Energie

Grâce à une stratégie d'approvisionnement structurée ainsi qu'à une bonne gestion des coûts et des achats, le prix de la part «énergie» est maintenu au même niveau qu'en 2026.

Acheminement national, régional et local

Les tarifs des réseaux amont (Swissgrid et Romande Énergie) sont en légère baisse (-8%). À l'inverse, les coûts du réseau moyenne tension (MT) augmentent, notamment afin d'intégrer les productions décentralisées. En conséquence, le prix du kWh 2027 pour la partie «acheminement» reste inchangé.

Après une année d'application, le tarif de mesure est ajusté pour mieux refléter les coûts effectifs. En 2027, ce tarif sera facturé CHF 660.- par an, au lieu de CHF 576.- en 2026.

Taxes

Les taxes «service système» et «réserve pour l'hiver» baissent pour atteindre respectivement 0.19 cts/kWh et 0.17 cts/kWh. La contribution de solidarité passe à 0.19 cts/kWh (au lieu de 0.05 en 2026).

Les autres taxes fédérales, cantonales et communales restent inchangées.

Provenance de l'électricité

L'électricité fournie par VOé aux clients bénéficiant du tarif «MT» est issue à 100 % de sources renouvelables. VOé privilégie la production locale et complète son approvisionnement avec de l'énergie d'origine hydroélectrique alpine suisse ou européenne.

Reprise de l'électricité photovoltaïque revendue à VOé

Le modèle de tarification de la reprise de l'énergie renouvelable provenant des auto-producteurs sera communiqué en fin d'année.

Tarifs industriels

Dès le 1^{er} janvier 2027

VOé basic

		MT
ÉNERGIE	Montant de base (CHF/an)	48.-
	Heures Pleines (Cts/kWh)	13.20
	Heures Creuses* (Cts/kWh)	7.50
ACHEMINEMENT	Tarif de mesure (CHF/an)	660.00
	Abonnement (CHF/an)	384.-
	Heures Pleines (Cts/kWh)	3.70
	Heures Creuses* (Cts/kWh)	1.70
	Puissance (CHF/KW/mois)	9.60
	Réactif (Cts/kVar/mois)	7.43
	Swissgrid service système (Cts/kWh)	0.19
	Swissgrid réserve pour l'hiver (Cts/kWh)	0.17
	Swissgrid contribution de solidarité (Cts/kWh)	0.19
TAXES	Commune (Cts/kWh)	0.7 (sauf Orbe et Lignerolle) 0.73 (Orbe uniquement)
	Canton (COSSEL) (Cts/kWh)	0.024
	Efficacité énergétique (Cts/kWh)	0.6 (non soumis à la TVA)
	Confédération (Cts/kWh)	2.30

*De 22h à 6h 7j/7

Plus d'informations sur notre site Internet voe.ch

Tarifs publiés hors TVA à 8.1%